

M É M O

O F F I

Publié le 12 mai 2009

Sainte-Brigitte-de-Laval poursuit sa lancée!



Pierre Vallée,
maire

Un gel du compte de taxe pour l'année 2010 grâce aux nouvelles constructions

Si l'année 2008 s'est démarquée au chapitre des nouvelles constructions, l'année 2009 ne passera pas sous silence. Effectivement, malgré les pronostics entendus depuis des mois sur toutes les tribunes, la construction va bon train chez nous, ce qui permet ainsi d'assurer la santé financière de la Municipalité.

L'exercice financier 2008 se conclut donc avec un surplus de 526 000 \$, surtout explicable par le nombre de nouvelles constructions sur le territoire et les décisions réfléchies du conseil municipal. Ainsi, la presque totalité de ce surplus sera investit, dès cette année, dans la communauté, notamment dans la poursuite de la réfection du réseau routier.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour toute la communauté qui en bénéficiera dès cette année. Tous les détails sur les travaux prévus vous seront donnés dans le nouveau bulletin trimestriel de la municipalité « *Horizons* » qui paraîtra dans le prochain mois.

Depuis quatre ans, les efforts et les décisions du conseil municipal visent à l'épanouissement de Sainte-Brigitte-de-Laval par le développement d'infrastructures de qualité. Cette vision se concrétise aujourd'hui et l'arrivée de nouvelles résidences nous permet de mieux répartir les investissements sur la population et ainsi arriver à un équilibre entre les services, les besoins, les revenus et les dépenses.

La situation actuelle de Sainte-Brigitte-de-Laval me permet déjà d'annoncer que pour l'année 2010, le compte de taxes des résidences ne sera pas augmenté et ce, sans porter atteinte aux projets du plan triennal d'investissements annoncés lors de la présentation du budget 2009 en décembre dernier. La planification rigoureuse du conseil municipal porte fruit.

Ça bouge!

Prêt pour la belle saison? Plusieurs activités s'en viennent chez vous. Le 23 mai prochain aura lieu la Journée de l'environnement, suivi par la Fête des voisins le 6 juin, la Fête de la pêche le 13 juin et la Fête nationale le 23 juin. Et l'été n'est même pas encore officiellement commencé!

Numéro 04

- 1** Mot du maire
- 2** Conseil municipal
- 4** Loisirs
- 7** Bibliothèque municipale
- 8** Environnement
- 10** PGMR et environnement
- 13** Sécurité publique
- 15** Divers

CONSEIL MUNICIPAL

« *Horizons* » : un nouvel outil de communication pour comprendre son milieu de vie

Au cours du prochain mois, une nouvelle publication arrivera dans votre boîte aux lettres soit « *Horizons* », un bulletin trimestriel de la Municipalité. Bien entendu, l'Info Mémo continuera de paraître dans votre Lavallois. Toutefois, afin de mieux vous éclairer sur les divers projets en cour ou à venir, la Municipalité vous proposera trois bulletins qui décriront les diverses actions, décisions ou projets majeurs sur lesquels vous souhaitez être informés.



Pierre Vallée, maire

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu à 20 h au Centre communautaire Le Trivent, les lundis 8 juin et 13 juillet 2009.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil lors des dernières séances. Le livre des procès-verbaux des séances du conseil municipal peut être consulté à la mairie, au 414, avenue Sainte-Brigitte, durant les heures normales de bureau.

Séance extraordinaire du 6 avril 2009

Autorisation de signature d'entente - Projet domiciliaire « Développement de la Mésange, phase 1 »

Autorisation de signature - Promesse d'achat à *Gestion P.F.C. inc.* pour l'acquisition d'une partie des lots 183, 184 et 185

Dépôt de soumissions et octroi de contrat à *Construction Polaris inc.* - Travaux pour l'augmentation de la performance et de la capacité de la station d'épuration - Phase 1

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport d'ouverture des soumissions reçues aux bureaux de la firme *BPR-Infrastructure inc.* pour les travaux d'augmentation de la performance et de la capacité de la station d'épuration et le conseil municipal octroi un contrat au plus bas soumissionnaire conforme aux exigences, soit *Construction Polaris inc.*

Octroi de mandat à la firme *BPR-Infrastructure inc.* - Demande de budget additionnel pour la préparation des plans et devis, phase 2, pour l'augmentation de la station d'épuration.

Considérant qu'une problématique est survenue lors des forages géotechniques pour la préparation des plans et devis permettant d'augmenter la capacité de la station d'épuration et que la firme *BPR-Infrastructure inc.* propose de scinder le projet en phase afin que la Municipalité puisse accueillir de nouveaux développements domiciliaires en 2009, la Municipalité mandate ladite firme pour compléter les plans et devis de la phase 2.

Octroi de contrat à *Les Entreprises Clermont Vallée PEEQ inc.* pour l'aménagement d'un bureau au bâtiment du Service des travaux publics

Séance ordinaire du 14 avril 2009

Adoption de la politique définissant le programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables

Adoption du règlement n° 585-09 - Règlement décrétant l'acquisition d'immeubles situés sur le territoire de la Municipalité par une dépense et un emprunt n'excédant pas 200 000 \$, remboursable sur 15 ans

Emprunt au fonds de roulement - travaux de réfection de la rue du Trait-Carré

Octroi de contrat à *Services saisonnier MORO* pour la tonte des terrains municipaux

CONSEIL MUNICIPAL

Octroi de contrat à *Lignes Maska* pour le marquage de la chaussée et du stationnement de la Municipalité

Octroi de contrat à *Services Vert et Blanc inc.* pour le débroussaillage des fossés de la Municipalité

Octroi de contrat à *SEBCI* pour l'arrosage et l'épandage d'abat poussière sur les rues de la Municipalité

Octroi de contrat à *S-Pace Signalétique* pour la fabrication d'enseignes de noms de rues et emprunt au fonds de roulement

Séance extraordinaire du 20 avril 2009

Adoption du règlement n° 586-09 - Règlement pourvoyant à l'augmentation du fonds de roulement de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval à 1 184 000 \$ et établissant les modalités de financement de ce fonds

Octroi de contrat à l'entreprise *Charles Trudel* pour la location d'équipements pour le balayage des rues municipales

PROGRAMME D'AIDE À LA JEUNESSE ET À LA COMMUNAUTÉ

Tel que mentionné dans le discours sur le budget 2009, la Municipalité souhaite soutenir et favoriser la mise sur pied de nouveaux projets par les jeunes et les organismes de notre municipalité. Le programme d'aide à la jeunesse et à la communauté est là pour soutenir la vie communautaire et le dépassement des jeunes Lavallois, mais également pour que les organismes puissent démarrer de nouveaux projets pour la collectivité.

Programme d'aide à la jeunesse

Pour être admissible au programme d'aide à la jeunesse, il faut être âgé entre 6 et 17 ans, être résidant de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, être un athlète d'élite en sport individuel ou collectif, un artiste, un participant à un événement de loisirs (échecs, sciences, etc.) ou une manifestation (compétition de karaté, marathon, etc.) d'envergure provinciale, nationale ou internationale, et être reconnu par une fédération.

Programme d'aide à la communauté

Pour être admissible au programme d'aide à la communauté, l'organisme doit avoir son siège social dans la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval et être reconnu par le conseil municipal. Le projet soumis devra être bénéfique pour la communauté et devra se dérouler sur le territoire de la municipalité.

Vous trouverez sur notre site Internet au www.sbdl.net la politique définissant les critères d'admissibilité à ce programme, ainsi que les formulaires d'inscription.

Pour de l'information supplémentaire, veuillez communiquer avec Audrey Beaulieu, adjointe à la direction générale, au 418 825-1378 poste 227 ou à abeaulieu@sbdl.net.

LOISIRS

UN ÉTÉ BIEN REMPLI AU CAMP DES Z'ACTIFS

Le Service des loisirs a le plaisir de vous annoncer que l'été sera très achalandé au camp d'été des z'actifs. La période d'inscription régulière est terminée, nous avons atteint cette année un nombre d'inscriptions fort impressionnant! Des places sont encore disponibles pour certaines semaines et il sera possible d'inscrire votre enfant jusqu'au mardi précédent la semaine désirée, selon les disponibilités restantes. La nouvelle équipe d'animation travaille présentement à compléter la programmation de ces huit semaines inoubliables qui permettront aux enfants de se faire de nouveaux amis et de profiter pleinement de la saison chaude.

FÊTE DE LA PÊCHE LE SAMEDI 13 JUIN

Dès 9 h 30, le 13 juin prochain, nous vous attendons en grand nombre au Parc Richelieu pour la Fête de la pêche. Petits et grands pourront profiter des plaisirs de la pêche sans l'obligation d'un permis*. Une partie du lac sera consacrée aux apprentis pêcheurs afin de les initier à ce sport captivant. L'ensemencement du Lac Goudreault sera d'ailleurs fait en direct la journée même de l'événement. Tout au long de la journée, il y aura de l'animation pour la famille, tirage de prix de présence et bien plus. Nouveauté cette année, une tente d'activités et de jeux interactifs spécialement conçue pour l'occasion sera installée sur place, pour permettre aux jeunes enfants de découvrir différents concepts reliés à la pêche tout en s'amusant.

Pour toute information supplémentaire sur la Fête de la pêche, n'hésitez pas à contacter le Service des loisirs au 418 825-2515. Surveillez également

la programmation de la journée qui sera incluse dans la programmation estivale, envoyée à toutes les résidences à la fin du mois de mai. Pour plus d'information sur cet événement régional, consultez le www.fetedelapeche.gouv.qc.ca. Bonne pêche!

*Les activités offertes par la Municipalité se dérouleront le samedi, mais la pêche sans permis est autorisée du vendredi au dimanche (du 12 au 14 juin 2009).

LA FÊTE DES VOISINS : CÉLÉBRER LA VIE DE QUARTIER LE SAMEDI 6 JUIN

La Fête des voisins, c'est une occasion toute simple de se réunir entre voisins autour d'un verre ou d'un repas, afin de se rapprocher, mais aussi pour développer un esprit de voisinage chaleureux dans le village. Ce sont uniquement les citoyens qui peuvent prendre l'initiative d'organiser une telle fête! La Fête des voisins se déroulera le samedi 6 juin à l'échelle provinciale. Cette activité se tient chaque année dans plusieurs pays de la francophonie.

Certains secteurs seront donc en fête grâce à l'initiative des citoyens. Surveillez votre boîte aux lettres, une invitation y sera peut-être glissée...

Bravo à tous les citoyens qui ont pris l'initiative d'organiser cette grande fête. C'est l'occasion de mieux se connaître et de développer des liens dans notre belle communauté.

LA FÊTE NATIONALE : C'EST LE 23 JUIN QUE ÇA SE PASSE!

Le 23 juin prochain, dès la fin de l'après-midi, des activités sont prévues pour toute la famille : jeux gonflables, ballons, maquillage, spectacle pour enfants. Par la suite, on allume le feu de joie et

nous célébrerons en chanson! Cette année encore, un feu d'artifice illuminera le ciel de Sainte-Brigitte-de-Laval. L'horaire des festivités sera publié dans l'édition de l'Info Mémo du mois de juin!

COMITÉ LAVAL FLEURI CONCOURS D'EMBELLISSEMENT SAINTE-BRIGITTE, VILLAGE CHAMPÊTRE

Jardiniers amateurs et passionnés, c'est le moment de vous dévoiler la thématique pour l'année 2009 : les fleurs comestibles. L'ajout de celles-ci dans vos aménagements vous permettra de gagner quelques points supplémentaires. Devant la qualité des aménagements évalués lors des dernières années, il est temps de vous mettre au défi!

Le concours d'embellissement Sainte-Brigitte, *Village champêtre* est un moyen d'encourager tous les citoyens à embellir leur parterre. En adhérant à ce concours, chaque participant contribue d'abord et avant tout à faire de notre municipalité, un endroit exceptionnel! Nous vous encourageons d'ailleurs à orner vos plates-bandes de monardes, puisqu'il s'agit, depuis l'an dernier, de l'emblème floral de notre municipalité.

Voici les catégories du concours d'embellissement pour l'année 2009 :

- Maison fleurie (façade)
- Cour latérale ou arrière
- Potager
- Balcon fleuri

Pour participer au concours, il faut obligatoirement vous inscrire. Vous avez jusqu'au vendredi 17 juillet pour le faire. Veuillez communiquer avec le Service des loisirs au 418 825-2515 afin de poser votre candidature.

CIRCUIT FLORAL ET GOURMAND LE 8 AOÛT 2009

Pendant que la beauté des jardins s'épanouit au mois d'août, le comité Laval fleuri vous invite à une activité qui saura développer vos sens! Épicuriens, passionnés de l'horticulture ou simples curieux, vous êtes conviés à prendre part à un circuit floral et gourmand le 8 août prochain.

Vous serez invités à visiter des jardins Lavalais et à déguster des bouchées des plus originales! Tous les détails sur l'activité vous seront dévoilés prochainement.

Pour vous impliquer ou avoir de l'information, contactez le Service des loisirs au 418 825-2515.

Au plaisir de vous mettre la fleur à la bouche!

PROGRAMMATION ESTIVALE

Ça bouge à Sainte-Brigitte-de-Laval! Tellement, qu'une programmation additionnelle sortira à la fin du mois de mai pour vous informer des activités de l'été. Animations de parc, cinéma en plein-air, fêtes, etc... Bref, une programmation à garder sous la main pour ne pas s'ennuyer cet été!

LAVAL'ART 2009 : L'ART À COUPER LE SOUFFLE

Artistes et artisans, c'est le moment d'inscrire à votre agenda l'événement Laval'Art qui se tiendra, pour son édition 2009, les 12 et 13 septembre prochains.

LOISIRS

Le site principal de cet événement sera le Centre communautaire Le Trivent. Au courant de cette fin de semaine, en plus de l'exposition, divers ateliers se dérouleront tous en lien avec la thématique de l'air. Effectivement, après la terre et l'eau, c'est l'air qui inspire le comité Laval'Art en cette année 2009.

Les artistes et artisans intéressés à réserver leur kiosque peuvent communiquer avec le Service des loisirs de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval au 418 825-2515.

Venez prendre l'art par chez nous!

APPEL DE PROJETS : ARTISTES LAVALOIS, LAISSEZ-VOUS PORTER PAR UN VENT DE CRÉATIVITÉ!

Dans le but de créer une affiche fidèle à l'image de l'exposition Laval'Art 2009, le comité Laval'Art, chapeauté par la Municipalité, fait un appel de projets artistiques qui va permettre de bien identifier et illustrer le thème officiel de l'exposition de cette année : l'air.

Peu importe la discipline dans laquelle vous excellez (peinture, aquarelle, dessin, sculpture, photographie, etc.), les résidents de Sainte-Brigitte-de-Laval sont donc invités à poser leur candidature par le dépôt d'une œuvre qui pourrait devenir l'illustration officielle de l'exposition Laval'Art 2009. Il est primordial que le thème de l'air soit exploité dans l'œuvre proposée, mais peut prendre toutes sortes de formes...

Le concours est ouvert à tous les artistes âgés de 12 ans et plus, qu'ils soient amateurs, semi-professionnels, ou professionnels. Tous les artistes qui auront proposé un projet verront leurs œuvres exposées lors de l'événement.

L'œuvre choisie, quant à elle, se trouvera sur toutes les communications officielles de l'événement (affiches, cahier des artistes, site Internet, etc.) et une somme de 250 \$ sera remise à l'artiste, en

échange de l'œuvre créée pour l'occasion. Par la suite, l'œuvre sera exposée à la mairie ou encore à la bibliothèque municipale. La sélection, parmi tous les projets reçus, se fera par les abonnés de la bibliothèque et le comité Laval'Art.

Les documents nécessaires au concours sont disponibles au www.sbdl.net ainsi qu'à la mairie et à la bibliothèque municipale durant les heures d'ouverture.

Veuillez contacter la coordonnatrice à la vie communautaire au 418 825-1378, poste 228 ou encore, au sthomassin@sbdl.net pour obtenir de l'information supplémentaire. Ainsi, vous avez jusqu'au 30 juin, 13 h, pour déposer un projet au bureau de la Municipalité (414, avenue Sainte-Brigitte).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture

Lundi : 19 h à 21 h (fermé lors des jours fériés)

Mardi : 13 h 30 à 15 h 30

Mercredi : 19 h à 21 h

Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Samedi : 9 h à 12 h

L'heure du conte de Mamielu

Mamielu attend les petits âgés de 3 à 5 ans pour leur raconter toutes sortes d'histoires farfelues!

Prochaines heures du conte :

« *Et le loup mangea la princesse* »

Le jeudi 21 mai, de 10 h à 10 h 45

« *Drôle d'animal* »

Le jeudi 11 juin, de 10 h à 10 h 45

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Animations familiales

La bibliothèque animée propose gratuitement aux abonnés des activités de découverte et de culture. Malgré la gratuité, il faut vous inscrire au 418 825-2515.

Atelier sur le compostage avec La Boîte à science

Dimanche 24 mai, 10 h 30 à 11 h 30, pour les enfants âgés de 9 à 13 ans, dans les salles polyvalentes du Centre communautaire Le Trivent.

Faire son compost : un bon geste pour la terre avec Lili Michaud

Lundi 25 mai, 19 h à 20 h 30, pour les adultes, dans les salles polyvalentes du Centre communautaire Le Trivent.

Nouveautés sur les tablettes

Livres pour les enfants

- *L'atelier des 3-7 ans*, Collectif
- *C'est l'heure du bain, Pénélope*, Ann Gutman
- *Et le loup mangea la princesse*, Kimiko
- *Jeux d'intérieur et de plein-air*, Martine Basset-Clidière
- *T'choupi est malade*, Thierry Courtin
- *T'choupi n'a plus sommeil*, Thierry Courtin
- *T'choupi prend son bain*, Thierry Courtin
- *Ton histoire d'amour*, Xinran
- *Activités faciles pour les tous-petits*, Virginie Desmoulins
- *Dodo dans son lit*, François Daxhelet
- *En route! Papillons*, Bertrand Gauthier
- *Astérix : Le ciel lui tombe sur la tête*, Albert Underzo
- *Atchoum! (Toupi et Binou)*, Dominique Jolin
- *Capitaine Static, tome 1*, Alain Bergeron
- *Léon et l'environnement, tome 1*, Annie Groovie
- *La petite poule rousse*, Marion Piffaretti
- *Sauvons la terre*, Collectif

Livres pour les jeunes adultes

- *La première fois de Sarah-Jeanne*, Marie Gray
- *Quatre filles et un jean (tome 1 à 4)*, Anne Braschares

- *Sionrah : Les héritières (tome 1)*, Line Bordeleau

Livres pour les adultes

- *Les mémoires d'un quartier : Évangéline (tome 3)*, Louise Tremblay-D'Essiambre
- *Attirer la faune au jardin*, Daniel Gingras / Albert Mondor
- *Le chant des sorcières (tome 2)*, Mireille Calmel
- *L'envers de ma vie : un inspirant parcours d'espoir*, Marie-Chantal Toupin / Marc Gervais
- *Maudite folle!*, Varda Étienne
- *Le renard bleu*, Yves Beauchemin
- *René Angélique : le maître du jeu*, Georges Hébert-Germain
- *Scarpetta*, Patricia Cornwell

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT SAMEDI LE 23 MAI AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE TRIVENT

Pour une deuxième année, une journée de l'environnement se tiendra sur notre territoire le 23 mai prochain dans le cadre du mois de l'environnement et du mois de l'arbre. Plusieurs activités vous sont alors offertes.

Les activités du 23 mai se dérouleront à l'extérieur, aux alentours du Centre communautaire Le Trivent situé au 3, rue du Couvent.

En cas de pluie, plusieurs activités seront annulées. Voir chacune des activités pour plus de détails.

8 h à 12 h - Distribution de plants d'arbres : gratuit

Coût : aucun frais

Limite d'arbres par citoyen : 5

Un certain nombre d'arbres (feuillus et conifères) seront disponibles pour vous. De plus, on vous donnera toute l'information nécessaire pour la plantation et l'entretien des différentes espèces disponibles.

ENVIRONNEMENT

Venez chercher votre petit arbre qui, avec vos bons soins, deviendra grand et embellira notre magnifique environnement!

En cas de mauvaise température, cette activité aura lieu au garage municipal (135, des Monardes). La décision sera prise le matin même à 7 h.

8 h à 12 h - Analyse d'eau de votre puits artésien

Coût : 21 \$

Nombre de bouteilles disponibles : 100 bouteilles d'échantillonnage.

N.B. Il est fortement recommandé de faire un test annuellement.

Les bouteilles d'échantillonnage seront disponibles à compter du vendredi 22 mai 2009 (entre 8 h et 13 h) à la mairie ou le 23 mai, au matin, au Centre communautaire Le Trivent. Cependant, il est important de vous mentionner que le test d'eau doit être fait le samedi matin pour que le test soit valide, car il y a un délai de 48 à 72 heures pour la conservation de l'échantillon. Enfin, les échantillons devront être retournés avant 12 h, le 23 mai. Une feuille expliquant la procédure à suivre vous sera remis en même temps que la bouteille d'échantillonnage.

En cas de mauvaise température, cette activité aura lieu au garage municipal (135, des Monardes). La décision sera prise le matin même à 7 h.

8 h à 12 h - Vente de composteur

En bois ou en plastique, un composteur vous permettra de réduire vos quantités de déchets tout en vous fournissant une bonne terre pour vos créations horticoles.

Coût pour le composteur en plastique : 40 \$

Coût pour le composteur en bois : 36 \$

Les prix comprennent la réduction de 20 \$ offerte par la Municipalité. Il n'y a qu'une seule réduction par résidence.

En cas de mauvaise température, cette activité aura lieu au garage municipal (135, des Monardes). La décision sera prise le matin même à 7 h.

8 h à 12 h - Collecte de peintures, d'huiles et de piles usagées

Lieu : Garage municipal au 135, des Monardes (beau temps, mauvais temps).

Il vous sera possible de venir déposer vos peintures et vos huiles usagées ainsi que vos piles usagées entre 8 h et 12 h dans les différents conteneurs prévus à cet effet.

Durant toute l'année vous pouvez déposer vos piles usagées à la bibliothèque et à la mairie sur les heures d'ouverture.

9 h à 14 h - Marché aux puces

Vous devez réserver votre table auprès du Service des loisirs au 418 825-2515. Le coût pour une table de 8 pieds est de 10 \$. Les profits de la location des tables seront versés au Fonds d'aide à la jeunesse et à la communauté. Le nombre de places est limité et il est obligatoire de s'inscrire.

En cas de mauvaise température, l'activité sera annulée et le coût de la location pour la table sera remboursé. La décision sera prise le matin même à 7 h.

L'installation aura lieu de 7 h 30 à 9 h et le démontage de 14 h à 15 h 30.

10 h à 14 h - Création d'une œuvre collective avec des matériaux recyclés

Coût : aucun frais

Clientèle : Pour tous!

Venez mettre la main à la pâte pour créer une œuvre collective environnementale qui sera, par la suite, exposée sur un site de la Municipalité. Créer avec du recyclage, un beau moment à passer en famille et en compagnie des ateliers Viannie!

ENVIRONNEMENT

En cas de mauvaise température, l'activité sera annulée. La décision sera prise le matin même à 7 h.

12 h à 14 h - Échange de plantes

Qu'est-ce qu'un échange de plantes?

C'est l'occasion rêvée de partager vos plantes d'intérieures et d'extérieures en trop. Vous n'avez qu'à apporter celles-ci dans des pots identifiant la variété. À votre arrivée, un membre du comité Laval fleuri vous remettra un coupon par plante pour participer à l'échange.

Pour le fonctionnement de l'échange, c'est fort simple. Lorsque votre nom est tiré, vous allez vous choisir une plante parmi le lot constitué des plantes apportées par tous et chacun. Vous repartez donc avec le même nombre de plantes qu'à votre arrivée, mais avec de nouvelles variétés!

Un maximum de cinq plantes par personne.

12 h à 13 h : Accueil des plantes à la tente du comité Laval fleuri.

13 h à 14 h : Échange des plantes.

En cas de mauvaise température, l'activité sera annulée. La décision sera prise le matin même à 7 h.

Activités parallèles : promotion du compost

Biblio animée : Conférences et activités gratuites pour les abonnés de la bibliothèque. Malgré la gratuité, il est important de vous inscrire, car les places sont limitées.

Atelier sur le compostage avec La Boîte à science

Clientèle : 9 à 13 ans

Date et heure : Dimanche 24 mai, 10 h 30 à 11 h 30

Lieu : Salles polyvalentes

Faire son compost : un bon geste pour la terre avec Lili Michaud

Clientèle : Adultes

Date et heure : Lundi 25 mai, 19 h à 20 h 30

Lieu : Salles polyvalentes

LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

On s'apprête à faire le grand ménage. Il s'agit d'une bonne occasion d'appliquer les 3R-V soit **R**éduire, **R**éemployer, **R**ecycler et **V**aloriser. Les enfants ont fait le tri de leurs jouets. Avant de mettre le tout à la poubelle, vous pouvez faire un tri dans ce qui est encore utilisable. Ceux-ci peuvent être donnés à des amis, mis en vente lors d'un marché aux puces, remis à un organisme telle que la Société Saint-Vincent-de-Paul ou même, à nos deux lieux de dépôt (mairie et la bibliothèque) pour la future joujouthèque.

Avez-vous pensé à toute l'énergie et à la pollution engendrée pour produire et livrer une boîte de blocs en plastique par exemple? La production de ceux-ci en usine, leur emballage avec du carton et une pellicule de plastique, leur transport jusqu'en magasin, etc. sont tous des sources importantes de pollution. En permettant aux jouets de prolonger leur vie utile, vous freinez la surconsommation, vous permettez des économies de coûts à d'autres et vous rendez des enfants heureux!

C'est le grand ménage des penderies. Tous les vêtements trop petits ou non utilisés subissent le même traitement que les jouets. Ce qui est en bon état est remis à la famille, aux amis, aux organismes (ressourceries) ou même, à des friperies qui parfois achètent des vêtements usagés. En plus de faire de la place, on peut faire quelques sous. Certains vêtements sont trop défraîchis, mais peut-être peuvent-ils faire d'excellents chiffons réutilisables au lieu de consommer des centaines d'essuie-tout par mois. Si le travail a été bien fait, la pile allant dans les ordures sera très petite.

PGMR ET ENVIRONNEMENT

On est prêt à entamer le grand ménage de la maison. Plutôt que d'acheter des produits nocifs, on opte pour l'achat de produits biologiques ou biodégradables ou même, pour des solutions éco-écologiques. Du savon pur, du vinaigre, du citron et du bicarbonate de soude sont la base de plusieurs recettes maisons. Pour les gens qui possèdent des installations septiques, il est fortement recommandé d'utiliser ce genre de produits, car la flore bactérienne qui se développe dans la fosse septique n'est pas décimée.

PRINTEMPS = RETOUR AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET À L'HERBICYCLAGE

Saviez-vous que plus de 40 % de notre sac d'ordures est constitué de matières organiques, comme les restes de table et les résidus verts? Les feuilles mortes et l'herbe coupée représentent à elles seules la moitié de ce pourcentage. Ces matières peuvent être valorisées par le compostage et l'herbicyclage, deux techniques simples d'application. Le compostage vous permet d'obtenir un riche terreau à utiliser dans votre jardin ou votre plate-bande. Les résidus de gazon se révèlent, quant à eux, un excellent engrais lorsque laissés sur place. Peut-être aurez-vous le goût de vous initier à ces méthodes qui, en plus de vous faire économiser, contribuent à la protection de l'environnement...

Source : CMQ

CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Sur tout le territoire, la cueillette des ordures ménagères reviendra une fois par semaine à compter du 15 mai prochain. De son côté, la collecte des matières recyclables est maintenue aux deux semaines. Donc, il est normal qu'une semaine sur deux, qu'il y ait une collecte simultanée pour les ordures et pour le recyclage. Pour toute information, veuillez consulter le calendrier qui a été distribué à la fin de l'année précédente. Si toutefois vous n'avez pas reçu ou tout simplement égaré ledit calendrier, il est possible de vous en procurer un par courriel à mboutin@sbd.net. Le calendrier est aussi disponible sur notre site Internet au www.sbd.net dans la section du PGMR.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement au 418 825-1378, poste 249.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA RÉNOVATION

Veuillez prendre note que les travaux de rénovation, de remplacement, d'agrandissement ou de modification d'un puits artésien ou d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées résidentielles (ex : fosse septique et élément épurateur) sont considérés comme des travaux admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielle lorsqu'il s'agit de travaux à l'égard du lieu de résidence principal.

Pour plus d'information, visitez le www.cra-arc.gc.ca/gncy/bdgt/2009/fqhmrnvt-n-fra.html

PGMR ET ENVIRONNEMENT

PROGRAMME DE COUCHES RÉUTILISABLES

Le 14 avril dernier, le conseil municipal a adopté une politique définissant le programme d'aide pour l'utilisation de couches réutilisables (lavables). Dans un contexte de baby-boom où les préoccupations environnementales prennent de plus en plus d'ampleur, un nombre croissant de municipalités mettent en place un tel programme afin de soutenir les nouvelles familles qui désirent contribuer à la protection de l'environnement. Ce projet s'intègre parfaitement dans un processus de développement durable puisqu'il prend en compte les 3 domaines, soit social, économique et environnemental.

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site Internet au www.sbdl.net.

VOLS DE BACS ROULANT À ORDURES APPARTENANT À LA COMPAGNIE VEOLIA

Pour la saison hivernale, la Municipalité a aménagé des « *Envirobacs* » sur la rue Saint-Georges dans lesquels des bacs roulants à ordures et à recyclage y étaient déposés pour desservir les résidents de ce secteur. Lors de l'enlèvement de ces « *Envirobacs* », le mardi 28 avril, cinq (5) bacs roulants à ordures étaient introuvables. Ainsi, nous lançons un appel à la population pour retrouver ces bacs. Voici les numéros desdits bacs :

- 3V109469
- 3V031360
- 3V0645700
- 3V049123
- 3V31362

De notre côté, nous allons multiplier les inspections pour tenter de retrouver ces bacs. À défaut de trouver

ces bacs, la Municipalité devra payer ces bacs à la compagnie *Veolia* et le montant peut s'élever à des milliers de dollars ! Enfin, nous vous invitons à nous faire parvenir toutes informations pertinentes dans le but de retrouver ces bacs roulants au 418 825-2515.

RAPPEL - ENTENTE AVEC L'ÉCOCENTRE DE BEAUPORT

Nous vous rappelons que la Municipalité offre à tous ses résidents permanents l'accès à l'Écocentre de l'Arrondissement de Beauport. Donc, inutile de remplir les conteneurs à chargement avant des rues privées et des commerces et de laisser des encombrants dans la nature comme ce fut le cas sur la rue de la Pépinière et la rue du Trait-Carré. Encore une fois, nous vous demandons d'être vigilant envers ce genre de pratique douteuse et de rapporter toute anomalie à la Municipalité au 418 825-2515. Les contrevenants s'exposeront alors à une première amende de 300 \$.

Commerces et industries

Les matériaux, les produits et les objets provenant des commerces et des industries ne sont pas acceptés dans les écocentres.

Entrepreneurs en construction

Pour votre information, des conteneurs peuvent être loués pour vous départir de vos débris de construction à même vos chantiers. La plupart du temps, les prix comprennent la location, le transport et l'entreposage des débris de construction. Ceci est donc une très bonne alternative pour vous faire économiser du temps et de l'argent.

Pour obtenir de l'information sur l'Écocentre de l'Arrondissement de Beauport, veuillez consulter notre site Internet au www.sbdl.net.

PGMR ET ENVIRONNEMENT

PROGRAMME DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

À compter du 1^{er} mai 2009, le programme de vidange des fosses septiques revient pour les résidants du secteur sud. Pour votre information, le secteur sud est situé au sud de l'intersection de la rue Tremblay et de l'avenue Sainte-Brigitte et ce, jusqu'aux limites territoriales de l'Arrondissement de Beauport. Pour visualiser le tout, nous vous invitons à consulter la carte des secteurs sur notre site Internet. Le secteur nord, de son côté, sera desservi seulement dans les cas d'urgence ou pour les gens qui possèdent une fosse septique à vidange périodique.

Toutefois, veuillez prendre note que le service en continu débutera le 8 juin pour se terminer le 31 juillet 2009.

Méthodologie

Au préalable, un avis sera envoyé et ce, deux semaines avant la semaine prévue de la vidange. Dans cet avis, il y aura le nom des rues concernées par la vidange, les dates de vidange et la procédure à suivre pour faciliter le travail de la compagnie mandatée, *Gaudreau Environnement Inc.*

Inspection terrain

Veuillez noter que pour chaque immeuble, une inspection sur le terrain sera effectuée avant la semaine de vidange. Cette inspection aura d'abord pour but de déterminer le type de vidange (complète ou sélective), mais aussi d'entrer en contact avec vous afin de répondre à vos questions. Enfin, il est important de spécifier que chaque inspection aura aussi pour but de valider la conformité des installations septiques et de vérifier les sources de nuisances.

Pour tout autre renseignement, veuillez consulter notre site Internet au www.sbdl.net.

LA SÛRETÉ VOUS INFORME ...



Ce que vous devez savoir lorsque vous faites appel à nos policiers :

Axée sur la prévention et sur la mise en place de solutions durables aux problèmes locaux, la Sûreté du Québec a pour objectif de mieux répondre aux besoins exprimés par la population de la MRC de La Jacques-Cartier. Pour ce faire, chaque appel de citoyens est évalué par priorité d'urgence.

Lors de votre appel, un préposé aux télécommunications établira avec vous la priorité d'urgence et y donnera suite de la façon suivante :

1- L'intervention des policiers sur les lieux sera toujours immédiate, si la vie ou la sécurité des personnes est menacée, si un ou des suspects sont sur les lieux ou qu'il y a risque de perdre des éléments de preuve sans l'arrivée rapide des policiers.

2- L'intervention des policiers sur les lieux pourra se faire sur rendez-vous, à un moment vous convenant davantage dans des cas où, par exemple, il y a eu cambriolage et que l'événement n'est pas récent.

3- Les policiers peuvent aussi intervenir de façon tout aussi efficace, sans qu'ils n'aient à se déplacer, lors de délits mineurs, tels que vols d'accessoires de jardin, vélos, etc. La prise de la plainte peut très bien se faire par téléphone. Vos informations seront consignées sur un rapport et transmises à un enquêteur pour évaluation. Un numéro de dossier vous sera communiqué.

Dans le but de bien cibler nos déplacements et permettre de maximiser la qualité de nos interventions pour la collectivité, la priorisation des

SÉCURITÉ PUBLIQUE

appels devient essentielle.

Les citoyennes et citoyens desservis par la Sûreté du Québec y gagneront sur plusieurs aspects, soit :

- Un meilleur délai de réponse lorsqu'une intervention policière est urgente;
- Une plus grande disponibilité des policiers pour résoudre, en partenariat, des problèmes de sécurité publique;
- Une présence plus grande dans les municipalités;
- Des activités préventives accrues et adaptées aux réalités locales.

Dans les faits, que se passera-t-il lorsque votre appel sera acheminé à nos services?

« Une intervention adaptée à votre situation dont un seul critère déterminera nos priorités d'action »

Le Lieutenant André Pleau

PRINTEMPS... RIME AVEC PRUDENT

Le printemps est là et, comme c'est le cas pour la nature, il nous semble revenir à la vie. Et cela se manifeste par un besoin irrésistible en cette période de l'année : faire le ménage.

Comme si nettoyer, ranger, jeter pouvait faire partir l'hiver plus rapidement. Dans la panoplie d'activités prévues en cette période, il y a le ménage du garage ou du cabanon. Il faut faire de la place pour ranger la souffleuse et dépoussiérer la tondeuse. Parmi les objets hétéroclites trouvés ici et là, vous pourriez dénicher des produits dangereux dont vous devriez vous débarrasser comme il se doit (le reste de peinture utilisée l'été dernier, le fond de bidon d'essence, les pesticides, etc.).

Pour les amateurs de jardinage, il s'agit d'une période de nettoyage du gazon et des plates-bandes. On fera alors souvent un beau tas de vieilles feuilles plus ou moins décomposées et de petites branches d'arbre tombées durant l'hiver. Et l'idée vous prendra peut-être d'y mettre le feu, là, au beau milieu de la cour. **TSSITT! TSSITT! DANGEREUX ÇA!** En vertu du règlement n° 375-97 de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval concernant le brûlage, tous feux d'abattis, de branches, d'arbres, requièrent, au préalable, une autorisation émise par le Service de la sécurité publique. Toute demande doit être faite quarante-huit (48) heures à l'avance.

PLAISIRS DE L'ÉTÉ : LE BARBECUE

Quoi de plus agréable qu'un bon repas cuisiné sur le barbecue, bien assis à la table du patio à regarder le soleil se coucher. Pour ce faire, ça prend un barbecue et bien sûr, une bouteille de propane bien pleine. Lorsque nous transportons la bouteille, vous devez **absolument** la mettre en position debout. Assurez-vous que la valve de sécurité est bien fermée et gardez une fenêtre de la voiture ouverte. Les bouteilles de 45 livres ou moins doivent être munies d'un bouchon d'étanchéité. Et bien sûr, vous avez bien immobilisé l'objet dangereux afin qu'il ne se renverse pas dans la voiture.

Vous voici donc de retour à la maison, sain et sauf. Maintenant que vous avez extrait du cabanon le barbecue, il faut passer à l'inspection : retirez toutes les pièces mobiles et nettoyez l'intérieur et l'extérieur avec de l'eau savonneuse. Aspergez les raccords avec cette eau savonneuse afin de vérifier la présence de fuites potentielles : si des bulles se forment lorsque vous ouvrez le gaz, c'est qu'il y a une fuite. Cela nuit au cheminement du gaz vers les brûleurs, ce qui cause, une perte de performance et créer un risque de feu au niveau des contrôles. Afin de réduire ce problème durant la belle saison, laissez votre barbecue dans un endroit

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ensoleillé (avec sa housse de protection) plutôt que dans un endroit frais et humide.

IMPORTANT : Lors de l'utilisation de l'appareil, n'actionnez pas plus de deux fois le bouton de démarrage, les risques d'explosion ne sont pas à négliger! Enfin, après chaque usage, nettoyez bien le tuyau d'alimentation afin d'enlever toute trace de nourriture qui pourrait attirer les petits animaux. Pour fermer l'appareil, la prudence est aussi de rigueur. Fermez d'abord la sortie de combustible (robinet de la bombonne) puis, vous pourrez alors fermer les boutons de contrôle.

PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ À RESPECTER LORS DES TRAVAUX ROUTIERS

Lors de travaux routiers, nous vous demandons de ne pas franchir le périmètre de sécurité établi par la Municipalité ou l'entrepreneur qui exécute les travaux.

De plus, nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes de sécurité inscrites sur les affiches prévues à cet effet. Ceci est pour votre sécurité.

Le directeur des travaux publics

AVIS PUBLIC VENTE D'ITEMS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Attendu que la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval souhaite se départir de certains items. Les personnes intéressées sont donc invitées à soumettre un prix, sous enveloppe cachetée, indiquant le numéro de l'item pour lequel elles soumissionnent. Une soumission par item et

une soumission par enveloppe.

Vente2009-01

Marque : Camion international Paystar
(vente pour les pièces seulement)
Modèle : 5000
Année : 1986
Moteur : Cummins 300 HP big cam
Prix : À partir de 2 000 \$ (taxes en sus)

Vente2009-02

Marque : Boîte dompeur 12' x 28" avec cylindre hydraulique
Prix : À partir de 3 000 \$ (taxes en sus)

Vente2009-03

Marque : Boîte 4 saisons 10' x 27" avec équipements d'hiver et d'été
Année : 1997
Prix : À partir de 1 600 \$ (taxes en sus)

Informations : Monsieur Guillaume Côté
Directeur des travaux publics
Téléphone : (418) 825-2515

Les offres devront être déposées avant 10 h, heure locale, le 28 mai 2009, au bureau de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) GOA 3K0, sous enveloppe cachetée portant le numéro de l'item.

Elles seront ouvertes publiquement au même endroit, immédiatement après l'heure limite et en présence des intéressées.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Gaétan Bussières

INVITATION AU 15^{IÈME} TOURNOI DE GOLF DE LA MUNICIPALITÉ

Le vendredi 19 juin prochain aura lieu le 15^{ième} tournoi de golf de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval. Tenu au Club de golf Alpin, ce tournoi permettra d'amasser des profits pour aider les jeunes élites dans diverses activités sportives, artistiques et culturelles ainsi que les organismes dans divers projets communautaires sur notre territoire.

Le tournoi se déroulera sous forme d'un «continuous Mulligan». C'est l'occasion de l'été pour réunir les amateurs de golf au profit d'une cause qui nous tient à coeur!

Coût du billet

125 \$ (brunch, golf et cocktail dînatoire)

Date limite des inscriptions

8 juin 2009

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, communiquez avec Audrey Beaulieu, adjointe à la direction générale, au 418 825-1378 poste 227 ou à abeaulieu@sbd.l.net.

OFFRE D'EMPLOI SURVEILLANT(E)-APPARITEUR / SURVEILLANT(E) DE SITES

La Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval désire créer une banque de candidats pour le poste de surveillant-appariteur. Les horaires sont variables, en fonction des activités, événements et réservations. Les candidats n'ont pas besoin d'être toujours disponibles. Disponibilités recherchées : soirs (après 17 h 30) et fins de semaine. Idéal comme emploi à temps partiel ou étudiant.

Sous la responsabilité du Service des loisirs, la personne aura à accomplir les tâches suivantes :

Tâches

- préparer les salles et les sites pour les activités et en assurer la surveillance;
- s'assurer de la propreté des locaux;
- veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des équipements et des lieux;
- agir à titre de soutien lors des événements spéciaux;
- veiller à ce que la clientèle respecte les règles d'utilisation des plateaux et des sites;
- toutes autres tâches connexes liées à la fonction.

Exigences

- avoir plus de 18 ans;
- facilité à travailler avec des horaires variables, faire preuve de polyvalence, de rigueur et avoir un sens développé des responsabilités. Être à l'aise avec le public.

Horaire

- nombre d'heures variables selon les besoins, sur appel, ainsi que selon les disponibilités de la personne;
- selon la demande, être disponible majoritairement de soir et la fin de semaine (jour et soir). Ex. : Pendant les activités de loisirs, les réservations de terrains de balle, les réservations familiales, etc.

Conditions salariales

10 \$ de l'heure.

Candidatures

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Madame Caroline Parent, coordonnatrice à la programmation au 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval, G0A 3K0, ou à loisirs@sbd.l.net, ou par télécopieur au 418 825-3114.

DIVERS

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Mairie

414, avenue Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0
Téléphone : 418 825-2515
Télécopieur : 418 825-3114
Courriel : mairie@sbdl.net
Site Internet : www.sbdl.net

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

Pour obtenir de l'information ou pour connaître les coordonnées des divers services, visitez notre site Internet au www.sbdl.net.

Bibliothèque municipale

3, rue du couvent
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0
Téléphone : 418 666-4666 poste 1200
Courriel : trivent.bibli@csdps.qc.ca
Site Internet : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca

Centre communautaire Le Trivent

3, rue du couvent
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0
Téléphone : 418 666-4666 poste 1202

DATES À SURVEILLER

Vendredi 15 mai	Collecte des ordures ménagères
Jeudi 21 mai 10 h à 10 h 45	Heure du conte avec Mamielu à la mezzanine de la bibliothèque (Gratuit).
Vendredi 22 mai	Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables
Samedi 23 mai	Journée de l'environnement
Dimanche 24 mai 10 h 30 à 11 h 30	Atelier sur le compostage avec La Boîte à science pour les enfants âgés entre 9 et 13 ans (Gratuit). Inscription obligatoire au 418 825-2515.
Lundi 25 mai 19 h à 20 h 30	Conférence « <i>Faire son compost : un bon geste pour la terre</i> » avec Lili Michaud pour les adultes (Gratuit). Inscription obligatoire au 418 825-2515.
Lundi 25 mai	Collecte des résidus verts
Vendredi 29 mai	Collecte des ordures ménagères
Lundi 1 ^{er} juin	Collecte des encombrants. Vous devez téléphoner à la compagnie <i>Véolia</i> au 418 825-872-8061, avant le vendredi précédant la collecte.
Vendredi 5 juin	Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables
Samedi 6 juin	Fête des voisins
Lundi 8 juin 20 h	Séance ordinaire du conseil municipal au Centre communautaire Le Trivent
Jeudi 11 juin 10 h à 10 h 45	Heure du conte avec Mamielu à la mezzanine de la bibliothèque (Gratuit).
Vendredi 12 juin	Collecte des ordures ménagères
Samedi 13 juin	Fête de la pêche